



CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN (C.E.B.)
INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION LE CHANT D'OISEAU
(I.A.J.P. / C.O.)
« En effet, avec la terre, la principale ressource de l'homme, c'est l'homme lui-même. »
(Jean-Paul II, Centesimus annus, 32)



APPEL DE L'INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX/CHANT D'OISEAU

ANNEE 2025

THEME DE L'ANNEE

**LA BONNE GOUVERNANCE COMME FERTILISANT DE
SOVERAINETE, DE JUSTICE ET DE PAIX**

THEME DU SYMPOSIUM

**ELECTIONS PACIFIQUES - ALTERNANCE POLITIQUE
ET COHESION SOCIALE : GAGES DE L'UNITE
NATIONALE**

04 B.P. 578 COTONOU / BENIN TEL. (229) 21 30 51 59 - 21 30 29 30 Fax. (229) 21 30 99 62 E-mail : iajp-benin@hotmail.fr / directeur.iajpc@gmail.com / www.iajp.net
IAJP CO (Bank of Africa - IBAN : BJ061 01002 00726 5800 007-27 SWIFT : AFRIBJBJXXX)
IAJP CO (ECOBANK BÉNIN - IBAN : BJ062 01005 2011 243 90501-33 SWIFT : ECOCBJBJ) - IFU N° 320/200520318

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole au terme de notre symposium annuel 2025. Cette année la thématique qui a été le fil conducteur de toutes nos réflexions mensuelles est **« La Bonne gouvernance, comme fertilisant de souveraineté, de justice et de paix »**. Nos diverses rencontres de l'année 2025 ont été pour nous des creusets de réflexion autour de l'engagement de tous les acteurs nationaux au service du développement intégral, de la préservation de la paix, de la promotion de la justice sociale, et de la consolidation de la démocratie. C'est le lieu de remercier l'Etat béninois qui participe activement à nos activités à travers les représentants des Ministères et des Institutions en République du Bénin. L'an 2026 consacrera *ad hoc* la première expérience du Bénin dans la nouvelle dynamique de l'élection générale. Si **« les élections ne sont pas de simples rituels démocratiques ; [mais] le reflet de la vitalité démocratique d'un Etat, le catalyseur de l'alternance politique et, par-dessus tout, le test de la cohésion sociale et de l'unité nationale »**, il urge pour nous tous d'entrer dans l'approche collective des **« élections pacifiques »** Cf *TDR IAJP/CO* et de prendre les dispositions qui y concourent.

L'Eglise Catholique enseigne que : **« Il est pleinement conforme à la nature de l'homme que l'on trouve des structures politico-juridiques qui offrent sans cesse davantage à tous les citoyens, sans aucune discrimination, la possibilité effective de prendre librement et activement part tant à l'établissement des fondements juridiques de la communauté politique qu'à la gestion des affaires publiques, à la détermination du champ d'action et des buts des différents organes, et à l'élection des gouvernants. Que tous les citoyens se souviennent donc à la fois du droit et du devoir qu'ils ont d'user de leur libre suffrage, en vue du bien commun. »** *Gaudium et Spes*, n°75. Cette exhortation conciliaire présente l'horizon de nos différentes réflexions conclusives de ce dit symposium.

1- Depuis quelques années, le problème qui cristallise toute l'attention, éveille des soupçons et engendre des divisions dans la sphère socio politique, est la réforme du système partisan. Entre difficulté de mise en œuvre, lutte intestine des partis politiques et accusations réciproques, la conclusion est là et sans détour. Est-ce la faute au nouveau système partisan, au nouveau code électoral ? Ou encore est-ce une révélation ou une mise à nue du manque de formation du personnel politique béninois ? Les responsabilités sont certes partagées. Toutefois, celle de l'autorité politique est plus grande car, **« dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable face au peuple. »**. A cet effet, il lui revient inexorablement de travailler à organiser des élections inclusives en donnant à tous, la chance de la compétition. Il lui revient d'intégrer et d'incarner les principes démocratiques et d'en faire montre pour une profonde alternance bienheureuse au pouvoir. Cela implique non pas forcément un assouplissement des conditions électorales mais un travail responsable et fédérateur. Ce travail est indispensable dans le souci de la préservation de la paix et de la stabilité d'une nation qui aspire à grandir. Pour nous les africains, en général, il est évident que l'assainissement du cadre politique et de l'animation politique s'impose comme un impératif catégorique. Dans ce sens, il est primordial de voter des lois électorales claires, précises, réalistes en facilitant la participation de tous, c'est-à-dire en offrant une chance légitimement égale à tous les partis politiques.

2- L'assertion commune retient que les élections sont des moments de fête. Si le bilan de ces dernières décennies n'est pas si reluisant, il est souhaitable que celui de l'année à venir et de ceux qui viendront soient meilleurs. Pour ce faire, le premier défi à relever est celui de la promotion d'un dialogue inclusif et constructif entre tous les partis politiques et tous les acteurs nationaux pour prévenir les conflits. Dans ce sens, il est déterminant de résister à la tentation

de produire des lois étroites d'inspiration princière. Doublement, l'on pourrait faire face à la division sans cesse croissante, nid explosif de conflits, en pensant à mettre en place des instances de médiation pour gérer les tensions avant, pendant et après les scrutins. Sans compter la mise en place des mécanismes indépendants, fiables et sûrs pour la supervision des élections pour en assurer la transparence gage de la légitimité du résultat des urnes. Il s'agit en clair de renforcer le crédit du cadre institutionnel et la transparence électorale dans la conscience du devoir citoyen.

- 3- Le droit de vote est un droit inaliénable pour tous les citoyens et citoyennes de tout pays. Il est crucial, à cet effet, de prendre à cœur l'éducation civique et la participation citoyenne en sensibilisant les citoyens sur l'importance du vote et le respect de la différence. Dans le même sens, il est temps d'inciter chez le béninois la conscience du devoir civique d'un vote mûr et responsable. Encourager la jeunesse et les groupes marginalisés à s'impliquer activement dans le processus de socialisation citoyenne. Cette éducation s'étendra aussi à l'acceptation de l'alternance comme signe indéniable de maturation démocratique. Cela implique du coup, la culture des valeurs de tolérance, de respect mutuel, d'écoute, d'ouverture et d'unité nationale. Aussi ne serait-il pas important d'incarner dans le cœur des générations montantes les valeurs de paix et de vertu fraternelles qui annihilent toutes tendances népotistes et régionalistes. **« Pour que tous les citoyens soient en mesure de jouer leur rôle dans la vie de la communauté politique, on doit avoir un grand souci de l'éducation civique et politique ; elle est particulièrement nécessaire aujourd'hui, soit pour l'ensemble des peuples, soit, et surtout, pour les jeunes. Ceux qui sont, ou peuvent devenir, capables d'exercer l'art très difficile, mais aussi très noble de la politique, doivent s'y préparer ; qu'ils s'y livrent avec zèle, sans se soucier de leur intérêt personnel ni des**

avantages matériels. Ils lutteront avec intégrité et prudence contre l'injustice et l'oppression, contre l'absolutisme et l'intolérance, qu'elles soient le fait d'un homme ou d'un parti politique ; et ils se dévoueront au bien de tous avec sincérité et droiture, bien plus, avec l'amour et le courage requis par la vie politique. » *Gaudium et Spes*, n°75.

- 4- S'il est vrai que le paysage politique du Bénin depuis 1990 semble être bien enviable dans la sous-région, il n'est pas moins vrai que ces dernières années, ces dernières décennies, progressivement certaines actions viennent en tâcher cette caractéristique originale. Il est obvie de sentir et de remarquer un climat général sans doute de peur phobique et de paralysie mortifère érigé, tout bien pesé, sous forme de tenaille de gouvernance avec des lois tétanisantes et des pratiques oppressives. De même, ce crépuscule est noirci par les luttes intestines fondées sur les intérêts personnels et individuels. On note donc un défaut de militantisme responsable et sacrificiel. Il faut, sans compromissions, que les politiques soient des hommes et femmes de compromis, de consensus, de cohésion tout en rejetant sans ambages toute logique de collectivisme qui n'est pas meilleur que l'individualisme, le clanisme ou encore le régionalisme. Car, aucun pays ne peut faire confiance à une force politique dominante superpuissante divisée, en guerre, et en crise contre elle-même : *« Tout royaume divisé contre lui-même est dévasté, et maison sur maison s'écroule. »* Lc 11,17. Mieux, « les partis politiques ont le devoir de favoriser une large participation et l'accès de tous aux responsabilités publiques. Les partis sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile en les orientant vers le bien commun et en offrant aux citoyens la possibilité effective de concourir à la formation des choix politiques. Les partis doivent être démocratiques en leur sein, capables de synthèse

politique et de programmation ». *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n°413.

5- « Plaise le ciel qu'aucun bain de sang ne nous éclabousse et ne nous emporte dans ses flots », ces mots de Mgr Isidore de SOUZA que nous aimons tant clamer à l'approche des joutes électorales, doivent prendre inexorablement une dimension plus prophétique. Nous ne devons en aucun cas engager nos jeunes, que nous ne défendons souvent que pendant les périodes électorales, dans des marches et des soulèvements violents. Préserver la paix, privilégier le dialogue, s'abstenir, faire ville calme ou ville morte sont préférables à toute revendication violente empreinte de destruction du Bien commun et du Tissu social. **« Le développement ne peut jamais être pleinement garanti par des forces économiques ou politiques impersonnelles. Elle exige des personnes droites dont la conscience est finement accordée au bien commun. La consolidation de la paix n'est pas non plus un simple processus technique. Les voix des personnes concernées doivent être entendues et écoutées ; elles doivent être rassemblées et leur développement doit être servi sur la base de l'amour et de la compréhension mutuelle. »** Cf *Caritas in veritate* n°71 et 72 .

6- Le Bénin est à la croisée des chemins. Trente années seulement après la Conférence Nationale, la scène politique béninoise est asphyxiée par des luttes personnelles et individuelles, des exclusions, des soulèvements, des transhumances, des sentiments d'hostilité, de mépris et de méfiance. L'ultime exhortation qui constitue le suc de notre appel à la sauvegarde de la paix voudrait être un cri de cœur à tous les acteurs nationaux : politiques, religieux, citoyens, jeunes et enfants, hommes et femmes de bonne volonté. Donnons au Bénin la splendeur qui le caractérise. Optons toujours avec l'esprit de sacrifice, à clarifier nos frustrations, quoique importantes, pour assurer la paix. Ne nous

décourageons pas de la défendre dans ce qui est juste et vrai dans le respect des autres. Œuvrons ensemble afin d'inculquer à tous les esprits de nouveaux sentiments générateurs de paix. « Nous avons tous assurément à changer notre cœur et à ouvrir les yeux sur le monde, comme sur les tâches que nous pouvons entreprendre tous ensemble pour le progrès du genre humain. » *Gaudium et spes*, n°82. Que chacun de nous se sente rejoint et se reconnaisse interpellé par ces paroles, y découvrant le moyen et l'opportunité de s'engager résolument pour la consolidation d'une paix durable dans notre pays. Ainsi, la vérité triomphera et l'aube nouvelle se lèvera tôt ou tard de façon plus belle.

Pour finir, laissons le Pape qui a visité deux fois le Bénin, le Saint Pape Jean-Paul II, nous instruire : « **La paix ne peut être réduite à une simple absence de conflit ; elle est la tranquillité et la plénitude de l'ordre. Elle est compromise par l'exploitation socio-économique de la part de groupes d'intérêt qui agissent sur le plan international ou jouent le rôle d'élites à l'intérieur des pays en voie de développement. Elle est compromise par les divisions sociales opposant les riches aux pauvres, entre les Etats ou à l'intérieur des Etats. Elle est compromise, lorsque l'usage de la violence engendre les fruits amers de la haine et de la division. Elle est compromise, quand l'exploitation économique et les tensions internes dans les structures sociales laissent les personnes sans défense et déçues, proies faciles pour les forces destructrices de la violence. Comme valeur, la paix est continuellement compromise par des droits acquis, par des interprétations divergentes et opposées ; elle peut même être habilement manipulée au service d'idéologies et de systèmes politiques ayant comme but ultime la domination.** ». MESSAGE DE SA SAINTETÉ JEAN-PAUL II POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 1er

janvier 1986 **LA PAIX EST UNE VALEUR SANS FRONTIÈRES DU NORD AU SUD, DE L'EST A L'OUEST :**
UNE SEULE PAIX, n°2.

Par l'intercession de Saint Jean-Paul II, que le Seigneur nous bénisse tous et nous garde dans son amour infini sur cette belle terre du Bénin !

Donné au Chant d'Oiseau ce 22 novembre 2025



Abbé Arnaud Éric AGUENOUNON
Directeur de l'IAJP/CO